Formations

Dès 15 ans.

L'enseignement en alternance c'est :

- 15 heures de formation générale, technique et pratique à l'école
- 3 jours chez un employeur avec un contrat légal rémunéré

Tu seras suivi et guidé en entreprise par des accompagnateurs.

Tu peux obtenir :

- Une attestation de compétence professionnelle(ACP)
- Une qualification professionnelle niveau 6 P (CQ6)
- Une qualification professionnelle spécifique (CQS)
- Un certificat de qualification de 7è (CQ7)
- Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)

Il s'agit surtout de donner une ouverture d'esprit aux jeunes qui leur permettra plus tard de s'adapter facilement à un nouvel environnement de travail et ne pas les limiter à une entreprise en particulier.